



Retour à l'école ou à la garderie pour l'enfant atteint d'une maladie respiratoire autre que l'asthme ou la fibrose kystique

Cette semaine, le gouvernement du Québec a annoncé son plan pour la rentrée scolaire à l'école primaire et secondaire. Vous avez été nombreux à nous communiquer vos questions et vos inquiétudes. Depuis le début de la pandémie, nous faisons face à beaucoup d'incertitude. Les mesures de distanciation sociale imposées, même si elles nous ont permis d'aplanir la courbe, ont emmené leurs propres défis.

De façon générale, les enfants qui sont atteints par la COVID-19 sont moins touchés que les adultes, avec beaucoup moins de complications et d'hospitalisations.

Bien qu'il est impossible de garantir que les risques soient nuls, nous jugeons qu'il est sécuritaire pour la plupart des patients atteints de maladies respiratoires de retourner à l'école ou à la garderie.

Des conseils spécifiques en regard des enfants asthmatiques ou atteints de fibrose kystique sont disponibles. Ces conseils font le point pour la plupart des autres maladies respiratoires de l'enfant.

La très grande majorité des enfants avec conditions respiratoires ne devrait pas développer de symptômes graves s'ils sont en contact avec le virus causant la COVID-19.

Nous jugeons donc qu'il est sécuritaire pour la plupart des patients atteints de maladies respiratoires stables de retourner à l'école ou à la garderie.

Nous considérons qu'il est possible que certains patients atteints de maladies respiratoires soient plus à risque de complications suite à une infection virale, comme la COVID-19 :

- Patient ayant une spirométrie démontrant une atteinte sévère
- Patient ayant besoin d'oxygène à domicile pour utilisation régulière.
- Patient avec faiblesse neuromusculaire importante nécessitant une ventilation à domicile par BiPAP (n'incluant pas le CPAP)
- Patient avec trachéotomie
- Patient qui recevra un traitement de prophylaxie avec le palivizumab (Synagis) contre le VRS pour l'année à venir.

- Patient qui prend un corticoïde (cortisone) par la bouche à haute dose depuis plus d'un mois. **Ceci n'inclut pas les traitements en inhalation ou en pompes.**

- Patient ayant une maladie présentement mal maîtrisée et à haut risque d'hospitalisation prolongée lors d'une infection virale selon le médecin traitant.

Ces critères ne constituent pas des contre-indications au retour à l'école mais des situations pour lesquelles il serait préférable de discuter avec votre médecin. Si vous croyez que votre enfant est dans l'une de ces situations, et que vous craignez pour sa santé au cas de retour en classe ou en garderie, nous vous invitons à communiquer avec votre clinique.

Dans presque tous les cas, les frères et sœurs de l'enfant atteint peuvent retourner à l'école ou à la garderie à condition de respecter les normes d'hygiène en vigueur. De même, les parents peuvent également retourner au travail à condition de respecter ces mêmes normes.

Des éclosions de cas de COVID-19 vont probablement survenir dans certaines classes et écoles dans les régions où le virus est plus prévalent. Ces situations, si elles surviennent, seront prises en charge par la Santé Publique de votre région pour assurer la surveillance et la prise en charge des cas à ce moment.

Pour un retour à l'école réussi, il demeurera essentiel de se laver les mains fréquemment, de porter le masque selon les recommandations, d'éviter de se toucher le visage inutilement, de pratiquer une bonne hygiène respiratoire et de limiter les contacts rapprochés prolongés.

Le port du masque ou du couvre-visage sera obligatoire dans les milieux scolaires lors des déplacements et de certaines activités à partir de l'âge de 10 ans. Il sera optionnel mais recommandé entre les âges de 2 à 10 ans. Pour le port du masque chez les moins de 10 ans, il ne faut pas oublier que le masque sert surtout à protéger les autres. Il peut être utile si votre enfant tousse souvent hors des rhumes pour éviter qu'il ne soit pointé du doigt et retiré du milieu scolaire pour ses symptômes habituels. Vous pouvez aborder cette question avec l'enseignant de votre enfant au besoin.

Nous vous suggérons de fournir au moins deux masques à votre enfant pour sa journée scolaire, ainsi qu'un sac de plastique refermable pour les conserver lorsqu'ils sont retirés, notamment lorsque l'enfant sera assis en classe. Le masque devrait être confortable, d'un tissu qui ne retient pas l'humidité, qui couvre bien le nez, la bouche et le menton. Si votre enfant porte des lunettes, il est utile d'ajuster les lunettes sur le bord du masque et sur le nez pour réduire la formation de buée. Il serait bon de pratiquer le port du masque d'ici la rentrée scolaire pour permettre à votre enfant de s'y habituer.

D'autres conseils figurent sur la page web suivante : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/>

Continuez par ailleurs à être assidus avec les traitements réguliers de votre enfant.

Aidez-le à maintenir une bonne santé physique, respiratoire et mentale qui sont des mesures essentielles pour le protéger en cas d'infection.

Vivre une pandémie crée une situation qui nécessite beaucoup d'adaptation et il est possible que nos recommandations changent au cours des semaines et des mois qui suivront. Si c'est le cas, nous vous tiendrons au courant des développements.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Dr Patrick Daigneault, Pneumologue pédiatre, CHU de Québec - Université Laval

Dre Sze Man Tse, Pneumologue pédiatre, CHU Ste-Justine

Dr David Zielinski, Pneumologue pédiatre, Hôpital de Montréal pour enfants - CUSM

12 août 2020